

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

18/10/2021

Dossier complet le :

26/10/2021

N° d'enregistrement :

2021-11730

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom RAYMOND

Prénom Didier

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Groupement Foncier Rural RAYMOND CASTAING

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RAYMOND Didier - Gérant

RCS / SIRET

5 1 1 9 1 8 2 3 7 0 0 0 1 3

Forme juridique GFR

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1 - a	Défrichement de 4 Ha 50

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Défrichement de 4 ha 50 au lieudit Grand Ludée sur la commune de Sainte Hélène.
- parcelle dévastée par la tempête de 1999.

4.2 Objectifs du projet

Défrichement de 4 ha 50 afin de mettre en terrain agricole et pouvoir maintenir notre élevage de volailles déjà en place sur cette parcelle depuis 1987.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Parcelle dévastée par la tempête de 1999.
 - Les grumes ont été dégagées dans le courant de l'année 2000. Ensuite un croquage des souches et des houpiers a été réalisé afin de remettre une partie du terrain en état. Ce terrain a été entretenu en l'état.
 - Une coupe rase sur les quelques pins restants a été effectuée début 2019 suivie d'un croquage des souches et des houpiers.
 - L'élevage de volailles a perduré tout au long des années maintenant le sol quasiment en l'état de prairie.
- Actuellement, un labour puis plusieurs passages de cover crop sont envisagés.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Différentes cultures sont envisagées (prairies, céréales)
- Maintien de l'élevage de volailles.
- L'entretien sera effectué afin de garder une protection incendie.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie défrichée	4 ha 50

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

10, chemin du Grand Ludée
33480 Sainte Hélène

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 56' 26" W Lat. 45° 00' 10" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☐
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☐
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

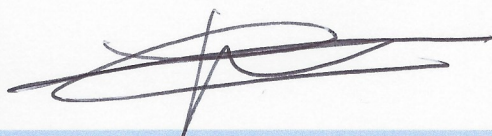
Sainte Hélène

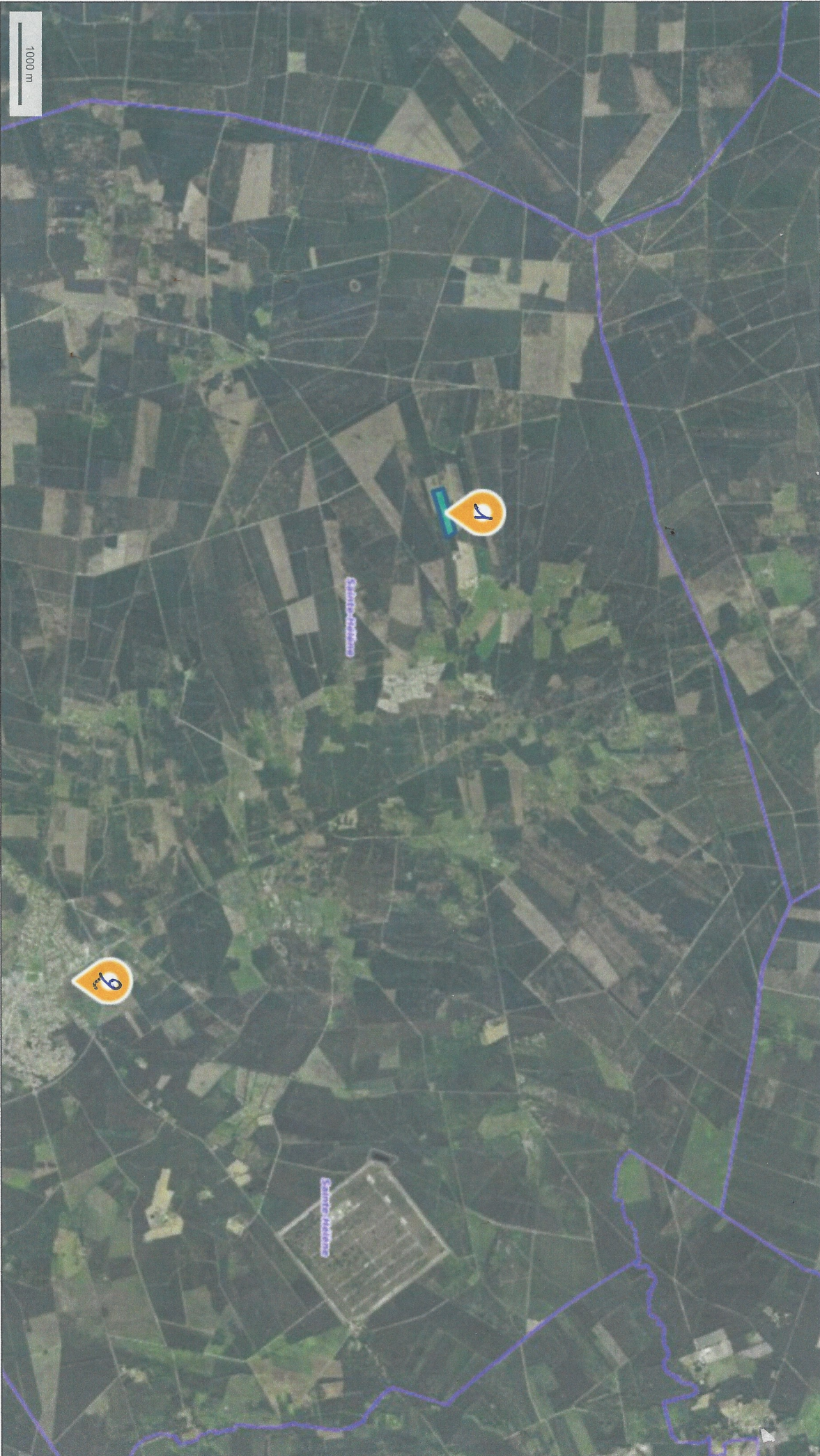
le,

15/10/2021

RAYMOND Dadiar.

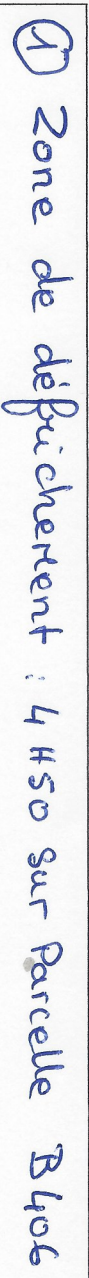
Signature





① Zone de défichage

② Bourg de St Hélène





1-2-3-4 → Prises de vue de la parcelle réalisées le 15/10/21









Sujet : Tr: RE : demande de compléments pour l'examen au cas par cas du projet : P_2021-11730
De : DREAL Nouvelle-Aquitaine/MEE/PP (Pôle projets) emis par FURT Dany (Assistante) - DREAL Nouvelle-Aquitaine/MEE/PP <pp.mee.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr>
Date : 26/10/2021 à 10:33
Pour : CURRIT Christophe - DREAL Nouvelle-Aquitaine/MEE/PP
<Christophe.Currit@developpement-durable.gouv.fr>

----- Message transféré -----

Sujet : RE : demande de compléments pour l'examen au cas par cas du projet : P_2021-11730
Date : Tue, 26 Oct 2021 09:19:59 +0200 (CEST)
De : > gaec.gdludee (par Internet) <gaec.gdludee@orange.fr>
Répondre à : gaec.gdludee <gaec.gdludee@orange.fr>
Pour : DREAL Nouvelle-Aquitaine/MEE/PP emis par LE SAOUT Michaële - DREAL Nouvelle-Aquitaine/MEE <pp.mee.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr>

Monsieur,

Suite à votre demande, veuillez trouver les informations que vous m'avez demandés.

- Le périmètre global du projet dans son ensemble est de 1 KM 780 et aucun autre défrichement n'est prévu par la suite. Avec ce dernier dossier notre projet arrive à son terme et nous permet de sécuriser notre élevage de volailles.

- Le but de notre projet est de retirer la surface forestière sur laquelle se trouve notre élevage de volailles fermières qui est présent sur ces parcelles depuis 1987. Ces parcelles, après avoir été exploitées suite à la tempête de 1999 sont restées en l'état et entretenues depuis par les volailles qui y sont présentent dessus. Elles resteront telles qu'elles après le défrichement. Nous souhaitons juste ne pas être obligé de reboiser ces surfaces pour ne pas mettre en péril notre élevage qui a subi de forts dégâts lors des différentes tempêtes.

Il est prévu de cultiver des bandes de maïs entre les emplacements de cabane afin de procurer de l'ombrage à nos volailles lors des période de canicule, le reste de la surface restant en nature de prairie et de lande. Il n'y aura suite au défrichement aucun bouleversement ,ni impact sur l'environnement par rapport à ce qu'il se pratique actuellement.

- Nous avons présenté les différents dossiers au fur et à mesure de l'acquisition des parcelles qui nous permettaient de pouvoir compenser ces surfaces et ainsi pouvoir conserver la surface forestière de notre exploitation. Ce qui sera le cas avec ce dernier dossier.

Je vous propose de venir sur site nous rencontrer pour plus d'informations si vous le juger nécessaire.

Je joins à ce courrier l'annexe 1 du CERFA N° 14734 qui manque au dossier.

Je vous souhaite bonne réception de ces informations,

Cordialement,

Didier RAYMOND

.

*Le : *25 octobre 2021 à 10:33 (GMT +02:00)

*De : *"DREAL Nouvelle-Aquitaine/MEE/PP emis par LE SAOUT Michaële -
DREAL Nouvelle-Aquitaine/MEE"
<pp.mee.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr>
*À : *"gaec.gdludee@orange.fr" <gaec.gdludee@orange.fr>
*Cc : *"CURRIT Christophe - DREAL Nouvelle-Aquitaine/MEE/PP"
<Christophe.Currit@developpement-durable.gouv.fr>
*Objet : *demande de compléments pour l'examen au cas par cas du
projet : P_2021-11730

Bonjour,

Votre dossier de demande d'examen au cas par cas demande des compléments.
Ils sont précisé dans le document joint.
Merci pour votre retour de préférence par voie électronique en réponse au présent courriel.

dans l'attente les délais d'instructions sont suspendus.

Restant à votre écoute,

cordialement

La Mission évaluation environnementale,
DREAL Nouvelle Aquitaine
Pôle "Projets" 05 56 93 30 23

NB : Toute correspondance afférente à ce dossier peut être transmise
à la DREAL par voie électronique ou postale aux adresses suivantes :
- pp.mee.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr,

— Pièces jointes : —

annexe1 CERFA 14734.pdf

2,6 Mo